

# Chambre d'agriculture

## ENVIRONNEMENT /

« En juin, je recycle mes plastiques agricoles usagés »

## Collecte gratuite de déchets de l'agro-fourriture



fûts, vidés et fermés. Au fil de la saison stockez vos déchets conditionnés sur palette et /ou dans les sacs dédiés, au sec et à l'abri des intempéries. Vous faciliterez le travail des agents sur les dépôts.

Vous êtes tous invités à respecter ces quelques règles, au fil de l'eau pour déposer vos emballages lors des prochaines collectes qui auront lieu :

- 1<sup>ère</sup> semaine de juin
  - 1<sup>ère</sup> semaine de décembre
- Une ferme propre, c'est l'occasion de valoriser l'image du monde agricole auprès du grand public : quand il y a des choses positives à raconter, pourquoi s'en priver ?

public : quand il y a des choses positives à raconter, pourquoi s'en priver ?

### Avant d'apporter, renseignez vous

L'ensemble de la distribution participe à cette opération de récupération et de recyclage de ces déchets. Renseignez-vous auprès de votre distributeur pour connaître :

- Les types de plastiques que vous pourrez apporter
- Les dates d'apport de vos EPI et/ou PPNU

A.D.I.VALOR est la filière française de gestion des déchets agricoles ; c'est un éco-organisme, sans but lucratif, qui réunit l'ensemble des partenaires : agriculteurs, distributeurs, industriels, avec le soutien des chambres d'agriculture. ■

### Du changement avec des collectes spécifiques

Petit à petit des collectes spécifiques aux catégories de plastiques agricoles usagés se mettront en place afin d'optimiser le recyclage de ces matières et leur assurer un débouché.

En Avril seront collectés les « déchets plastique de l'élevage » : ficelles, filets balles rondes, films plastiques et big-bags. Au mois de juin, les bidons (LEVPP, PPNU, bidons lessiviels) et sacs papiers seront récupérés.

Dans notre département, seuls certains distributeurs ont appliqué ce fonctionnement demandé par ADIVALOR. Il devrait se généraliser à l'ensemble de la distribution dès la campagne prochaine.

### Préparer vos déchets en amont des collectes

Pour être recyclés et acceptés par Adivalor, les produits de l'agrofourriture doivent respecter un cahier des charges précis. Quelques règles élémentaires sont donc à respecter pour faciliter le recyclage de ces déchets.

Veillez à déposer des déchets propres, triés et conditionnés dans des sacs ou roulés, en prenant soin de SEPARER les différents plastiques :

- les films d'enrubannage secoués, propres, pliés et roulés, idem pour les films d'ensilage
- les filets et ficelles, propres, secoués et débarrassés du fourrage, conditionnés séparément en sac de 25 kg maxi
- les EVPP par catégorie : les bidons, ouverts rincés et égouttés (bouchons et opercules à part, dans la sachette des « Emballages souples »), les emballages souples (sacs, boîtes) vidés et pliés, les

Quel que soit les types de plastiques apportés ou les PPNU, une attestation de dépôt vous sera remise par votre distributeur, pour prouver une élimination conforme avec la réglementation et respectueuse de l'environnement. ■

**Contact Chambre d'agriculture : Service valorisation des territoires - Laurence GARNIER**  
- tél : 04.74.45.47.05

[www.ain.chambre-agriculture.fr](http://www.ain.chambre-agriculture.fr) - rubrique « environnement »

Modalités de préparation des différents plastiques, <http://www.adivalor.fr> rubrique « collectes »

Infos pratiques point de collecte : contactez votre distributeur

## JOURNÉES TECHNIQUES /

Jeudi 23 mai à Montagnat

## Agronomie et fertilité des sols en maraîchage

Présentation des pratiques permettant de caractériser son sol. Tests rapides d'évaluation du niveau d'azote soluble. Rendez-vous à la ferme Pombio (Franck Morel), chemin de Pombeau - 01250 Montagnat (14h - 16h)

Claire Baguet. 04 74 45 47 10



Mardi 4 juin à Beny

## Produire des œufs bios, une voie d'avenir



De 2019, de 9h30 à 16h.

Dans un contexte de progression continue de la consommation d'œufs biologiques, des opportunités existent de s'installer ou de développer un atelier en filière organisée ou vente directe.

Accueil à 9h30 - Visite de la SCEA Malaval et retours d'expériences sur cet élevage de 9000 poules en filière organisée.

- Témoignage de Sylvie Moisan, GAEC de Beuretourt, élevage en vente directe de 1200 poules

Repas sur réservation  
A 13h45, interventions techniques et économiques

- Tendances du marché
- Des références technico-économiques de différents systèmes en poules pondeuses bio
- Zoom technique « Acheter ou produire son aliment »



### Les Trophées de l'agriculture de l'Ain

Mardi 18 juin à la Plaine tonique, Malafretaz

Pour participer à la soirée, inscrivez-vous en ligne sur [www.les-tropheesdelagriculturedelain.com](http://www.les-tropheesdelagriculturedelain.com) dans la rubrique inscriptions

- Zoom réglementaire « Commercialisation des œufs ».

### Infos pratiques

**Rendez-vous à 9h30 au 1243 route de Malaval, 01370 BENY (SCEA Malaval).**

**A 13h45, salle Garavand à Bénay.**

**Repas sur inscription OBLIGATOIRE avant le 28/05 au tarif de 15 euros (à régler sur place).**

**Inscription et réservation au : 04 74 45 67 21**

**Hélène Ure, Conseillère avicole**  
**Claire Baguet, Référente Agriculture Biologique**

**Une équipe qui vous accompagne dans votre projet**

Travailler efficacement, en respectant les animaux, en maîtrisant les coûts et en offrant un lait de qualité, telles sont les préoccupations des éleveurs.

**Pour plus d'informations, contactez votre Lely Center au 09 66 88 85 26**

[www.lely.com](http://www.lely.com)

### Avis aux adhérents ✓

#### L'Association Syndicale D'Hydraulique Agricole de L'Ain

A.S.H.A.A. tiendra son Assemblée Générale annuelle :  
Mardi 28 mai à 10 heures, en salle 103-2  
1<sup>er</sup> étage de la Chambre d'Agriculture  
4 Avenue du Champ de Foire  
01003 Bourg-en-Bresse

Le Président, Gilbert Limandas